

**P. V de la Commission Vélo du 15 octobre 2009**

**Présents:**

B. De Lille, G. Vangooidsenhoven, M. Akouz, A. Gosset, B. Ceysens, S. Genucchi, C. Bourgois, P. Meert, F. Depoortere, U. Schollaert, S. Mignon, W. Verstraeten, P. Slosse, B. Maréchal (CEM Anderlecht), JR Dussart (Cabinet De Lille)

**Excusés:**

B. Louis, A. Loonis, P. Schepers

Monsieur M. Akouz Echevin des Travaux publics et de la Mobilité remercie Monsieur le Secrétaire d'Etat B. De Lille de sa présence.

M. Akouz fait un bref historique de la Commission vélo communale et insiste sur le soutien et le travail des associations GRACQ et Fietsersbond au sein de celle-ci.

Il rappelle que 45 km des voiries anderlechtoises sont régionales.

De bonnes relations avec la Région sont donc fondamentales.

Monsieur le Bourgmestre d'Anderlecht G. Vangooidsenhoven accueille Monsieur B. De Lille.

Anderlecht est une des plus grandes Communes de la Région de Bruxelles Capitale.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins travaille pour améliorer la mobilité. Le vélo et les usagers « faibles » doivent avoir leur place sur l'espace public; Ce n'est pas facile à réaliser mais il faut que la politique de mobilité trouve une continuité tant communale que régionale.

La Commune d'Anderlecht est très dispersée, les distances sont longues donc les aménagements sont conséquents.

La mobilité est un enjeu délicat mais important pour la qualité de vie.

Tour de table: chacun se présente.

Monsieur B. De Lille Secrétaire d'Etat à la Mobilité de la Région de Bruxelles Capitale

Depuis le vol de sa voiture, il utilise le vélo, c'est le moyen de déplacement le plus rapide à Bruxelles.

Monsieur De Lille signale que ses compétences intègrent également les

- les plans de déplacement d'entreprise;
- le plan régional des déplacements;
- les plans communaux de mobilité;
- le projet Villo pour les vélos de location;
- les études générale de mobilité, ainsi que le soutien de la cellule logistique pour le Réseau Express régional;

Monsieur De Lille rappelle que l'accord gouvernemental prévoit un objectif de -20% de la circulation automobile à Bruxelles pour plus de qualité de vie.

Beaucoup de familles avec enfants n'utilisent pas le vélos car elles ont peur de cette insécurité liée à la voiture.

Les médecins ne font plus de visites à domicile le matin car les horaires sont impossibles à respecter. C'est un vrai problème, il faut améliorer la qualité de l'air.

Même les grandes entreprises disent que ce n'est plus possible de se déplacer en ville.

En tant que ministre il faut se sentir responsable pour la population.

Il faut convaincre de se déplacer autrement, montrer que c'est possible, changer les mentalités.

Quel est son programme:

- Développer « Villo »: en collaboration avec les communes bruxelloises. En novembre il y aura 90 stations et en avril 2010, 180 soit 2500 vélos. 26 stations sont prévues sur Anderlecht. La Région doit respecter ses engagements avec Decaux.
- Plan Iris 2: avant la fin de l'année, il faut terminer de renforcer le cadre pour une vision globale. L'aménagement de pistes cyclables, de zones 30,... doivent prendre en compte les avis des associations et des Communes.
- Plan vélo: celui-ci demande une évaluation, une large consultation de tous les acteurs doit être menée. Il y a une volonté d'encore améliorer la situation. On remarque déjà qu'il y a beaucoup plus de cyclistes en ville suite à de nombreuses améliorations (ex.: rue de la loi) . Il faut encore augmenter la priorité donnée aux usagers faibles.
- Plan piéton: une enquête va être menée pour constater la situation, actuelle. Ensuite, un plan sera établi afin d'améliorer la qualité des déplacements. Les déplacements de – de 2 km devraient être effectués à pied. Il faut tenir compte des remarques des piétons par exemple ne pas mettre systématiquement des pavés. Il faut avoir une vision utilitaire de l'espace public, le confort doit primer sur d'autres aspects, c'est un choix. L'aspect historique a également ses droits et il faut en tenir compte.
- Poids lourds: La présence massive des poids lourds dans les rues augmente suite à l'utilisation du GPS. C'est dangereux pour les cyclistes (angles mort,...) et les piétons.
- Amélioration des infrastructures: il faut des pistes cyclables sécurisées (hors voiries) afin de convaincre un maximum de personnes à utiliser le vélo en ville. Il faut ouvrir la discussion avec les Communes. Dès la conception d'une voirie, il faut penser aux piétons et aux cyclistes. Il faut trouver une solution pour changer les mentalités.

Monsieur De Lille remercie la commission vélo de la Commune d'Anderlecht pour son invitation et souligne le côté positif de l'engagement de celle-ci.

## Débat

S.Mignon approuve l'aménagement de pistes cyclables sécurisées.

Propose que les taxes (stationnement) soient investies dans l'amélioration de l'espace public.

B.De Lille: on ne pourra pas mettre de pistes cyclables dans toutes les rues.

Les zones 30 doivent aussi être sécurisées: les panneaux ne suffisent pas.

L'utilisation des taxes sur les voitures doivent avoir un lien avec la mobilité.

Le péage urbain n'est pas son option préférée car Bruxelles n'est pas dense partout. Il serait plutôt pour une taxe intelligente en fonction de différents critères tels que: km parcourus, taux de pollution des véhicules, heures de pointes,...

Toutes les taxes ne pourront pas être utilisées pour la mobilité.

La situation financière de la Région est grave, or l'installation d'un tel système est coûteux, il ne peut donc pas faire de promesse. Il faudra mettre l'accent sur les priorités. Le luxe va « tomber ».

M.Akouz: Beliris va investir 2,500,000 euros à La Roue, Le problème N°1 de ce quartier est la mobilité. Malgré la zone 30. L'idéal serait que ce quartier soit partiellement en zone résidentielle (« Woonherf »), c'est la demande des habitants, mais cela coûte cher. C'est un défi à réaliser pour la qualité de la vie dans le quartier;

B.De Lille: les « Woonherf » ne sont pas possible partout, mais sont à envisager dans certains cas.

G.Vangoidsenhoven cite l'exemple de l'aménagement de la place Bara qui a été fait sans concertation et a coûté fort cher. C'est un exemple à ne plus reproduire.

Les discussions sont ouvertes entre la SNCB et les communes dans le cadre du Master Plan (réaménagement des alentours de la gare du midi) On verra concrètement mais il faut que la gare soit intégrée dans son quartier, elle doit être accessible pour tous.

B.Maréchal: Bruxelles Mobilité va lancer une étude sur la gare du midi. La priorité sera donnée aux axes régionaux sur les voiries locales, c'est un principe à discuter.

B.De Lille: le principe est défendable, mais il faut un système de feux intelligents aux carrefours. Le système actuel est ancien et doit être revu.

C.Bourgeois demande si les ICR sont une compétence de Madame Grouwels ?

La réponse est Oui.

B.Ceysens: la redistribution de l'espace public en faveur des piétons et des cyclistes permet un ralentissement de la circulation et c'est une bonne chose.

Soulève le problème de la passerelle Peterbos et remet le dossier à Monsieur B.De Lille.

Le planning remis par Monsieur P.Smet prévoyait la fin de la reconstruction pour novembre 2009. A ce jour les travaux n'ont toujours pas commencés.

G.Vangoidsenhoven rappelle que l'autorisation communale de démolition de l'ancienne passerelle n'a été donnée qu'en échange de la reconstruction d'une nouvelle passerelle.

Il y a un problème de confiance si cela ne se fait pas.

B.De Lille va s'informer sur l'état d'avancement du dossier et en parler à Madame Grouwels.

F.Depoortere confirme que le budget existe bien pour la reconstruction de la passerelle et que **celle-ci devrait avoir lieu en 2010.**

B.De Lille signale qu'il y a une bonne entente entre lui et Madame Grouwels et que des échanges fréquents ont lieu entre les deux cabinets.

B.Ceysens: demande comment la commune pourrait réaliser des petites choses (rapides) sur les voiries régionales ?

F.Depoortere: De micro-investissements sont possibles avec l'accord du Gestionnaire régional: Monsieur Ghislain.

B.De Lille s'excuse de devoir quitter la réunion.

## **ICR Canal**

C.Bourgeois demande quand le chaînon manquant de l'ICR canal vers La Roue sera aménagé?

U.Schollaert signale que le projet a été arrêté par la Commune, celui-ci prévoyait la mise à sens unique du quai de Veeweyde. La Commune ayant émis la volonté de conserver le double sens, l'aménagement prévu n'est pas possible. Il prévoyait un alignement d'arbres. Le plus facile évidemment serait la fermeture du pont; Mais celle-ci a été refusée par les habitants du quartier.

Concernant l'aménagement après le pont de l'écluse, la discussion continue avec : la promenade verte, le port de Bruxelles et la Commune.

J.R.Dussart: il est nécessaire de crédibiliser l'aménagement avec la population . Les exemples sont nombreux à Bruxelles où la résistance des habitants contre un projet a été vaincue en forçant les choses. Il faut une position claire au départ, présenter des arguments solides. On se rend compte qu'après plus personne ne se plaint.

Patrice Demol (Urbanisme) va prendre contact avec U.Schollaert à ce sujet.

## **Pont Marchant**

S. Genucchi s'inquiète de la teneur de l'enquête publique concernant la reconstruction du pont Marchant et la création d'un rond point sur la rue Marchant;

B.Marechal: signale qu'il ne s'agit que d'une étude théorique d'incidence, il s'agit d'établir le cahier des charges de la future étude;

P.Slosse: demande comment et par qui est constitué le comité d'accompagnement et demande à en faire partie. Voir procédure avec P.Demol.

## **Carrefour Veeweyde/A.Briand**

B.Marechal: mettre les cyclistes à contre-sens sur la voirie, c'est mettre les piétons en danger sur leur passage. Les cyclistes feront plus attention aux piétons sur l'ilot.

U.Schollaert: défend le plan de la Région qui consiste à faire passer les cyclistes sur la voirie et non sur l'ilot (voir plans) Il rappelle que ce plan a été approuvé par la Commission régionale vélos. Mettre les cyclistes sur l'ilot avec les piétons crée une confusion: qui des deux a priorité sur l'autre? Sur la voirie, les choses sont plus claires;

J.R.Dussart: propose de reculer le passage piéton ce qui doit permettre aux cyclistes et aux piétons d'avoir un meilleur contrôle de la situation.

B.Marechal: reculer le passage piéton c'est éloigner le piéton de sa ligne droite;

U.Schollaert: il y a un passage pour piéton, le cycliste doit respecter cela et donc laisser la priorité au piéton.

S. Genucchi: estime qu'il risque d'y avoir + de conflits (piétons-cyclistes) sur l'ilot que hors de l'ilot.

B. Maréchal signale que M.H.Blijkers (police-zone midi-Trafic) a trouvé le plan « dangereux » lors de la dernière Commission mobilité.

U.Schollaert propose d'adapter le passage piéton dans la ligne droite afin d'agrandir la « zone d'arrêt » pour cycliste devant le passage.

Conclusion: les membres présents approuvent le plan proposé par la Région avec l'adaptation proposée par U.Schollaert. Tous les autres membres contactés par E-mail approuvent également le plan à l'exception d' A.Loonis (avis minoritaire joint à l'avis de la Commission) La Commission vélo approuve le plan et transmet son avis à la Commission de Mobilité et de Circulation.

La Commission de Mobilité et de Circulation se prononcera lors d'une de ses prochaines réunions.

## **Divers**

### ● Quai Demets

La vitesse excessive des automobilistes est dangereuse pour les cyclistes se trouvant sur la piste juste à côté.

U.Schollaert ne peut proposer que des panneaux C43 rappel 50km.

De l'autre côté du Canal, les nouveaux aménagements posent problèmes:

stationnement sur la piste: la seule solution est de remplacer la passerelle piétonne par une passerelle cyclo-piétonne qui permettrait aux cyclistes de rejoindre la pistes de l'autre côté;

revêtement dangereux: proposition d'ajouter une matière plastique qui fixerait durablement le joint longitudinal cout: 50000 euros . Y-a-t-il le budget???

- Éclairage sous le pont VDVelde est en panne: U.Schollaert propose de signaler le fait sur la boîte mail: [infovelo@mrbc.irisnet.be](mailto:infovelo@mrbc.irisnet.be)
- Le passage cycliste rue P.Marchant n'a pas été refait après le ré asphaltage

- Boulevard M. Carême: P. Slosse stigmatise une fois de plus la suppression de la piste cyclable séparée. La piste marquée sur la voirie n'incite pas les cyclistes à y rouler car ils ne s'y sentent pas en sécurité. U. Schollaert fait le suivi.
- S. Genucchi demande à la Commune de s'inscrire à « Bike to Work ». A. Gosset répond que cette inscription est payante et que les budgets font actuellement défaut pour cela.
- S. Mignon signale des vitesses excessives rue de l'agronome ce qui met les cyclistes empruntant le « SUL » (sens unique limité ) en danger.

La séance est levée à 21h.